

pour l'enseignement de l'orthographe. Ajoutons qu'à l'école primaire le maître doit être en état d'hostilité permanente contre les fautes d'orthographe et leur faire la guerre toujours et partout où elles se trouvent. Il n'est pas admissible, en effet, qu'on n'en tienne pas compte dans certains devoirs. On se ferait le complice de la négligence de l'élève, et cette complaisance coupable aurait, dans la suite, de fâcheux effets. Le maître, qui est pénétré comme il doit l'être de l'importance de cette question, se borne à demander des devoirs très courts, mais se montre très exigeant sur la qualité des devoirs ; il se conforme à la vieille devise : Peu, mais bien.

A. BRAEUNIG.

DEVOIRS ENVERS LES SERVITEURS

Dialogue préparatoire.

Jean, avez-vous des domestiques à la maison ?

—Oui, Monsieur ; nous en avons un qui se nomme Pierre.

—Quel âge a-t-il à peu près ?

—Il a, je crois, environ dix-sept ans.

—Est-il de notre village ?

—Non, Monsieur ; il est d'un village voisin.

—Pourquoi donc s'est-il mis au service ?

—Parce que sa mère est veuve et sans fortune.

—Ainsi c'est pour nourrir sa mère qu'il s'est fait domestique ?

—Oui, Monsieur.

—C'est bien cela : c'est d'un bon fils ; il mérite toute votre estime, ce brave garçon-là. N'aurais-tu pas fait comme lui, s'il l'eût fallu, pour tes parents ?

—Oui, Monsieur.

—C'est chose pénible de quitter ainsi, tout jeune encore, son pays, sa famille, ses amis ; il est à plaindre, votre Pierre.

—Oui, monsieur : aussi tous les dimanches soir, on lui donne la permission d'aller voir sa mère.

—Je reconnais là tes bons parents ; je suis bien sûr aussi que Pierre leur en a

de la reconnaissance. Et toi, Victor, n'avez-vous pas aussi un domestique à la maison ?

—Oui, Monsieur.

—Je crois bien l'avoir vu ; il n'est plus jeune, n'est-ce pas ?

—Non, Monsieur ; voilà longtemps qu'il est à notre service ; il doit bien avoir la soixantaine.

—C'est dur d'être encore en condition à un tel âge : les travaux des champs sont rudes pour un vieillard, et la dépendance doit être bien pénible.

—Oh ! Monsieur, il ne fait que ce qu'il peut faire ; mes parents ne lui commandent pour ainsi dire pas ; il est quasi de la famille.

—Pourquoi donc est-il resté si longtemps au service ?

—Mon père m'a dit qu'il était orphelin, quand il est entré à la maison. Comme on le traitait avec douceur, il s'est attaché à la famille, et n'a plus songé à nous quitter.

—Voilà qui fait son éloge et celui de tes parents. Il serait bien à désirer que partout les serviteurs fussent traités avec la même douceur et la même bonté. Il y a malheureusement des maîtres qui ru-doient les domestiques et les dégoûtent du service ; en quoi ils se montrent à la fois imprudents et blâmables : imprudents, car ils sont mal servis et ne peuvent garder longtemps leurs serviteurs ; blâmables, parce qu'ils abusent de leur droit et méconnaissent leurs devoirs. Car, enfin, les domestiques ne sont-ils pas des hommes comme les autres hommes ? n'ont-ils pas un cœur, une conscience, une raison ? Ne sont-ils pas, autant et plus que bien d'autres, utiles à leurs semblables ? Égaut à leurs maîtres devant Dieu, ne sont-ils pas devenus leurs égaux d'une autre manière ? Est-ce que nos lois font une différence entre les maîtres et les serviteurs ?

—Non, Monsieur ; tous les citoyens sont égaux devant la loi.

—N'ont-ils pas aussi leurs droits politiques ?

—Oui, Monsieur.

—Ainsi, moins que jamais, les maîtres sont excusables de traiter leurs domestiques avec dureté et hauteur. Les seules